



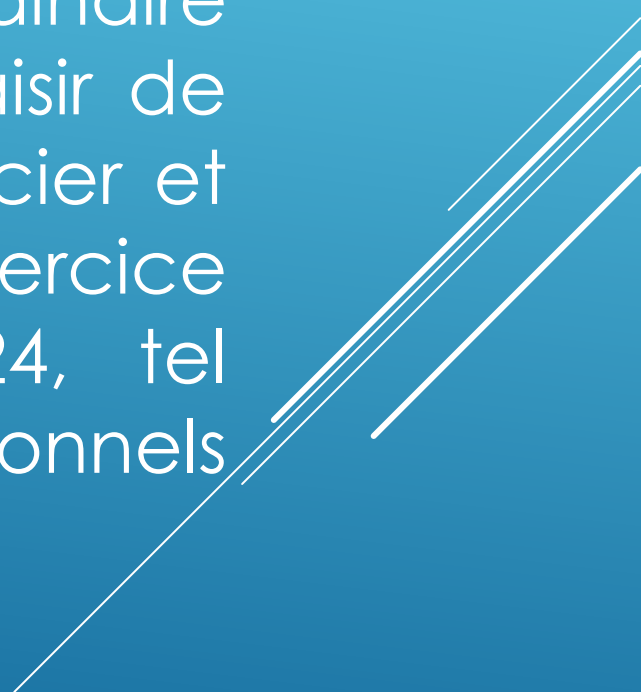
Faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

2024

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

Chers contribuables et citoyens

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 12 mai 2025, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel qu'audité par la société de comptables professionnels agréés Amyot Gélinas.

Several white lines of varying lengths and angles are positioned on the right side of the slide, creating a modern, abstract graphic element.

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé

- ▶ Revenus de fonctionnement : 5 803 451\$
- ▶ Dépenses de fonctionnement
(excluant l'amortissement): 4 991 141 \$
- ▶ Remboursement de la dette
à long terme : 195 720 \$
- ▶ Excédent de fonctionnement
de l'exercice à des fins fiscales : 802 487 \$

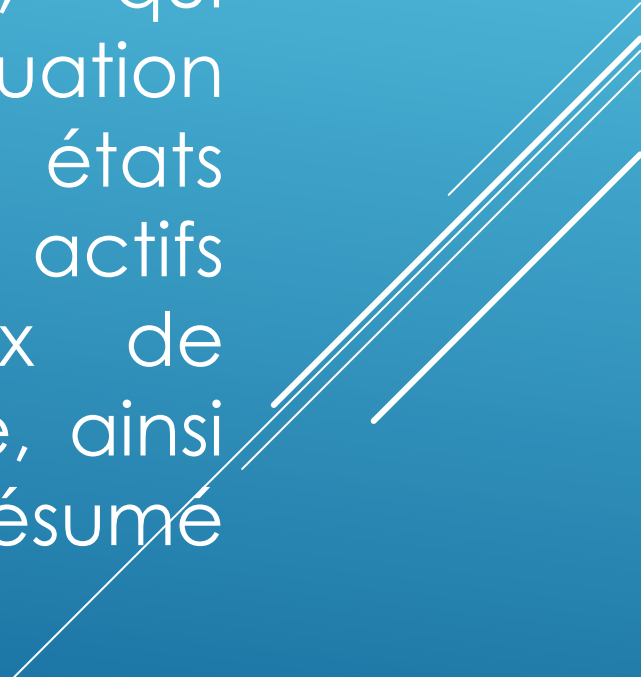
État de la situation financière non consolidé

▶ Excédent de fonctionnement non affecté accumulé :	1 745 765 \$
▶ Actifs non financiers :	9 671 446 \$
▶ Dette à long terme :	3 289 033 \$

A series of three parallel white diagonal lines extending from the bottom right towards the top right of the slide.

Rapport de l'auditeur indépendant

La Société de comptables professionnels agréés Amyot Gélinas a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité d'Amherst, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des méthodes comptables.



Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Suite à la réalisation de son mandat, l'auditeur indépendant, est d'avis, que les états financiers consolidés, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Amherst au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice financier terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

